

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =  
Rivista storica svizzera

**Band:** 51 (2001)

**Heft:** 2

**Buchbesprechung:** Impossible de se taire. Des protestants suisses face au nazisme  
[Paul-Emile Dentan]

**Autor:** Gullotti, Hervé

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

qu'aucune indication ne permet de supposer la participation des unités dont Corrodi faisait partie dans des crimes contre l'humanité. Les trois autres parties nous apportent bien plus d'informations sur la société, au sens large, dont Corrodi faisait partie avant son départ en Allemagne et dont il sera exclu à son retour: bien plus, elle le jugera, que ce soit du point de vue de la justice militaire ou par des articles de presse ravageurs. Sa condamnation dépassa d'ailleurs le cadre de la simple justice militaire – par diverses interventions ou recours fort bien retracés et expliqués par Wizard – pour acquérir ainsi un statut d'exemple envers «ceux qui ont trahi». Soulignons encore qu'une fois la peine de prison effectuée, l'ancien SS retourne dans une existence discrète, mais bien plus aisée que celle d'un Grüninger.

Ce travail s'inscrit dans la ligne des travaux consacrés aux Suisses, somme toute étonnamment nombreux malgré l'interdiction du mercenariat depuis quelque deux siècles, engagés dans des forces armées étrangères, et particulièrement dans la *Waffen-SS*. D'autre part, il s'inscrit dans ce nouvel examen du passé récent des travaux concernant le rôle de la Suisse pendant la Deuxième Guerre mondiale qui se sont multipliés ces dernières années. Il s'en démarque pourtant. Tout d'abord parce qu'il n'est question que d'un individu, et non d'un groupe, qu'il soit «victime» (réfugiés, juifs, ...) ou «bourreau» (administration fédérale ou Banque nationale), ensuite parce que l'interrogation morale contemporaine – un tel comportement était-il justifié (et justifiable)? – n'a pas de raison d'être dans ce cas: l'engagement de Corrodi dans la *Waffen-SS* n'était ni légal ni moral – aujourd'hui comme alors. A l'argumentation de Corrodi («J'ai toujours été un soldat, j'ai toujours fait mon devoir. Pourquoi me rend-on la vie si difficile dans ma patrie»), Wizard réplique d'ailleurs «Aujourd'hui comme en 1945, ce point de vue est irrecevable, et la lâcheté dont il témoigne n'atténue en rien son indécence» (p. 88).

*Laurent Droz, Lausanne*

**Paul-Emile Dentan: Impossible de se taire. Des protestants suisses face au nazisme.** Genève, Labor et Fides, 2000, 134 p.

L'attitude des milieux d'Eglises protestants suisses durant la Seconde Guerre mondiale est peu étudiée. Dans son ouvrage, Paul-Emile Dentan apporte le témoignage précieux d'une poignée de protestants, théologiens, pasteurs ou simples pratiquants qui ont refusé de céder aux sirènes de la propagande nazie et qui l'ont combattue ouvertement, entrant ainsi en conflit avec la politique de neutralité morale imposée par les autorités helvétiques. A travers le récit de ces engagements individuels, tant en Suisse qu'en France et en Allemagne, l'auteur reproduit le parcours d'Helvètes qui ont placé leur conscience de chrétiens au-dessus des contraintes qu'impose la raison d'Etat. A l'exemple de Walter Lüthi, pasteur alémanique et président du mouvement «Junge Kirche» de Suisse orientale qui réagit au durcissement de la politique fédérale en matière d'accueil des réfugiés par ces mots: «(...). Même si nous connaissons les raisons avancées officiellement qui se rapportent à des considérations de politique intérieure et étrangère, cette décision nous pèse parce qu'elle révèle une absence d'amour (...) que notre attitude est hypocrite (...). Nous refoulons le Christ à notre frontière (...)» (p. 24). Walter Lüthi donne la réplique au conseiller fédéral Eduard von Steiger invité en août 1942 à Oerlikon à une rencontre de ce mouvement de jeunesse, peu de temps après que celui-ci eut prononcé ces désormais célèbres propos sur la «barque pleine».

Paul-Emile Dentan présente ces engagements individuels comme des actes de «résistance spirituelle». Sans leur dénier un tel caractère, il nous semble néan-

moins que le discours de l'auteur doit être affiné. A travers la multitude d'exemples qu'il cite, Paul-Emile Dentan livre en effet en filigrane une large déclinaison du concept de résistance qui prend plus ou moins d'épaisseur en fonction des actes de résistance pris en compte, du lieu de leur réalisation et de leur portée. Il y a d'abord des Suisses qui ont lutté dans le «cerveau» de l'ennemi, entendez en Allemagne nazie. Karl Barth, primus inter pares pour l'auteur, fut l'un des principaux rédacteurs de la Déclaration de Barmen de 1934 qui engagea l'Eglise confessante allemande dans un combat douloureux contre l'autorité ecclésiastique nazie. Autre époque, autre pays: l'action de Roland de Pury à Lyon. Ce pasteur passe les cinq premières années de guerre dans la cité rhodanienne où il participe notamment à la publication clandestine des *Cahiers du Témoignage chrétien* du Père Chaillet et d'Henri Frenay, fondateur du mouvement Combat. Roland de Pury sera arrêté et emprisonné dans les geôles de la Gestapo durant plusieurs mois de l'année 1943. Il y a également le témoignage du premier-lieutenant Paul de Saugy, qui, chargé pour la Suisse de récolter des informations en France occupée et libre, met sur pied un réseau de résistance, permettant à de nombreux agents alliés de se réfugier quelque temps en territoire neutre. Il y a finalement tous ces pasteurs et ces paroissiens qui prirent le risque de recueillir en Suisse des étrangers de passage ou de convoier des enfants de toutes les régions en guerre, à l'image d'Odette Micheli pour le compte de la Croix-Rouge suisse.

Notre propos n'est pas de porter là un jugement de valeur sur les divers types d'engagement présentés par P.-E. Dentan. Au contraire, tous ces actes témoignent d'une grande générosité chrétienne. Il nous paraît en outre d'autant plus important de mettre en valeur ces actes de résistance que bon nombre de protestants, si ce n'est la majorité, ne réagirent pas comme le devoir de chrétien le leur ordonnait face à la barbarie nazie. La plupart de nos coreligionnaires, guidés par un antibolchévisme viscéral, ne préférèrent-ils pas tourner leur regard du côté de Berlin ou de Rome pour mieux lutter contre Moscou la Rouge? *Hervé Gullotti, Fribourg*

### **Allgemeine Geschichte / Histoire générale**

---

Wilhelm Kohl: **Das Bistum Münster: Die Diözese** (Germania Sacra Neue Folge Band 37,1). Berlin/New York, Verlag Walter de Gruyter, 1999. XX/839 S., 6 Abb., 3 Tafeln.

Der vorliegende erste Band der Bearbeitung der Diözese Münster, deren geistlichen Institutionen bereits eine Reihe von Bänden in der neuen Folge der Germania Sacra gewidmet ist, enthält nur die vier ersten Abschnitte des gesamten Gliederungsschemas. Die Fülle des Materials hat den Verfasser zu erstaunlich komplexer Tätigkeit gezwungen, um das Werk nicht undurchführbar zu machen. Der erste Abschnitt der Arbeit ist den Quellen, der Literatur und den Denkmälern gewidmet. Ausgehend von den Quellen und der Literatur, die in ihrer Fülle natürlich nicht vollständig dargeboten werden können, geht der Verfasser zu den Denkmälern über, wobei er die Residenzen der Bischöfe in der Stadt Münster mit dem Palast an der Domkirche, dem Bispinghof, dem Fürstenhof neben dem Michaelistor, der Residenz im Fraterhaus, dem Schloss auf dem Neuplatz und der Siegelkammer am Domhof eingehend vorstellt. Es folgen darauf die Residenzen der Bischöfe ausserhalb der Stadt Münster in den Burgen Wolbeck, Horstmar, Sassenberg, Bevergern und Ahaus sowie das Schloss Clemenswerth. Eine ausführliche Vorstel-